

PROJET PEDAGOGIQUE
ACCUEIL DE LOISIRS
PERISCOLAIRE
JEAN DE LA FONTAINE
ET GERMAINE CHEMIN
2011/2012



SOMMAIRE

Introduction

I. *Les moyens*

- A. Humains
- B. Matériels

II. *Le Fonctionnement*

III. *Les rôles*

- A. Rôle du directeur
- B. Rôle du directeur adjoint
- C. Rôle de l'animateur

IV. *Les Objectifs (voir l'arbre pédagogique)*

- A. Projet Educatif
- B. Projet Pédagogique
- C. La parentalité

INTRODUCTION

Les écoles de Jean de la Fontaine et de Germaine Chemin se situent sur les collines de St André de la Roche et de Nice. Les écoles sont bien situées avec de nombreux espaces de jeux.

Le temps du périscolaire est déclaré jeunesse et sport dit « DDCS » (Direction Départemental de la Cohésion Sociale) c'est-à-dire que nous devons respecter le règlement sur l'encadrement des mineurs (1animateur pour 10 enfants pour les 3/5 ans et un animateur pour 14 pour les 6/12 ans.

Ces accueils sont également déclarés à la Caisse d'Allocations Familiales pour faciliter diverses demandes de subventions (formations animateurs, budgets périscolaires...)

Ce projet concerne ces deux écoles dans l'organisation et le fonctionnement des activités périscolaires. L'équipe d'animation met tout en œuvre pour encadrer des loisirs matin, midi et soir et assure des activités diverses pour le plaisir de l'enfant.

I. LES MOYENS

A. Humains

- **L'école Jean de la Fontaine** possède deux classes avec :
 - 2 instituteurs
 - 2 ATSEM (elles participent au temps d'animation du midi)

Une équipe d'animation :

-Stéphanie CREMIEUX directrice (stagiaire BAFD)
-Lucie FAUCHET directrice adjointe (stagiaire BAFD)
-Lydie LYRAUD animatrice (BAFA)
-Chaïma NADIM animatrice (sans formation)

- **L'école Germaine Chemin** possède 4 classes avec :
 - 5 instituteurs

Une équipe d'animation :

-Stéphanie CREMIEUX directrice (stagiaire BAFD)
-Lucie FAUCHET directrice adjointe (stagiaire BAFD)
-Alexandra RUGARI animatrice (BAFA)
-Renaud DIANO animatrice (BAFA)
-Fanny BELTRAN animatrice (BAFA)
-Priscilla GULLONE animatrice (BAFA)
-Josette GATTI animatrice (sans formation)

D'une personne pour l'étude dirigée :

Marie-Hélène FOSSE

D'un personnel de service :

Deux agents techniques assurent la mise en place de la salle de restauration, ainsi que la préparation des repas pour nos petits restaurateurs.

Ces personnes s'occupent également du nettoyage des locaux de l'établissement pour le bien être de tout le monde.

B. Matériels

- 1 salle d'évolution
- 1salle d'activité
- 2 salles de restauration (1 de 48 places/ 1 de 30 places)
- 2 cours extérieurs (une dans chaque école)
- 1 petit préau
- 1 petite ferme
- Un terrain multi jeu (foot, hand, basket)
- Un espace vert sur 3 planches

II. LE FONCTIONNEMENT

L'accueil matin (24 +16 enfants)

L'accueil a lieu le matin de 7h15 et 8h20 sur Jean de la Fontaine. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité entre diverses activités: jouer, dessiner, discuter, ouvrir les cages des animaux de la ferme ou ne rien faire...

Un petit déjeuner leur est proposé chaque jour avec du pain frais, laitage, jus.....

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se "retrouver" dans le lieu.

L'accueil du midi (87+48enfants)

Ce temps se passe en 2 services sur l'école Jean de la Fontaine :

- **1^{er} service :**
 - Les maternelles mangent dans la grande salle de restauration 11h20 à 12h15.
 - Les CP et 6 enfants des grandes sections de maternelle mangent dans la petite salle.
 - Lorsqu'ils ont finis, ils partent en activité sur les différents sites et ateliers proposés.

- **2eme service :**

Les enfants de l'école Germaine Chemin commencent par les activités et mangent dans les deux réfectoires de 12h30 à 13h15.

Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente. Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré...). Les animateurs mangent avec les enfants.

La nourriture est de qualité, équilibrée, livrée par la SNRH.

Chacun est invité à goûter mais pas forcé. Chaque jour nous demandons aux enfants ce qu'ils ont aimé ou pas dans le repas à l'aide d'une fiche que nous étudions lors de nos réunions responsables.

L'accueil du soir (23 enfants chez les maternelles et 32 chez les primaires)

Les enfants inscrits sur ce temps sont récupérés par les animateurs dans leur classe respective et se retrouvent dans l'école Jean de la Fontaine pour partager le goûter préparé par les animateurs.

Après le goûter les enfants inscrits à la garderie ont la possibilité de jouer dans la cour, dans la salle d'évolution ou dans la salle d'activité.

Les animateurs leur proposent de faire de petits jeux, des activités manuelles ou d'aller nourrir les animaux de la ferme.

Les enfants inscrits à l'étude (19 enfants) vont dans une salle prévue à cet effet.

Les CP et CE1 de 17h15 à 17h45 et les plus grands de 17h15 à 18h15.

Ils ont la possibilité lorsqu'ils ont fini leurs devoirs de faire des petits jeux calmes dans la même salle.

III. LES ROLES

A. Rôle du directeur

- L'animation de l'équipe.
- La gestion financière, matérielle et administrative.
- Les relations avec les différents partenaires ainsi que les instituteurs.
- Les relations avec les familles.
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.
- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de son travail au responsable du service enfance/jeunesse de la Mairie.

B. Rôle du directeur adjoint

- Accompagner le directeur dans la mise en œuvre des objectifs éducatifs définis
- Assurer certaines tâches pédagogiques et administratives en collaboration avec le directeur du centre
- Veiller à poursuivre le travail mis en place par le directeur en sa présence et son absence
- L'animation des différents moments de la journée.
- L'accueil des enfants.
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement.
- Ils sont garant de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.
- Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe.
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan
- Répondre aux attentes et aux besoins de l'enfant et de sa famille
- Veiller à poursuivre le travail mis en place par le directeur en sa présence et son absence

C. Rôle de l'animateur

- L'animation des différents moments de la journée.
- L'accueil des enfants.
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement.
- Ils sont garant de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.
- Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe.
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

➤ Organisation du travail de l'équipe.

L'équipe se réunit toute les semaines (lundi) afin:

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique.
- Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les activités.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.
- Revoir le suivi alimentaire avec la rectification des repas pour le mois
- Les animateurs participent aux réunions animées par le directeur.
- Ponctuellement des temps de réunion seront organisés en collaboration avec les membres de l'équipe éducative (éducation nationale)

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...) Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

IV. Les Objectifs

A. Projet Educatif



B. Projet Pédagogique



C. La parentalité

Les animateurs sont en contact permanent avec les parents, à l'accueil du matin mais également à l'accueil du soir. Ils sont informés régulièrement sur les temps d'animations de leurs enfants. L'équipe doit veiller à instaurer un dialogue auprès des familles afin de pouvoir travailler en partenariat.

Un site Internet est mis en place par le SIVOM VAL DE BANQUIERE de manière à ce que les parents soient tenus informés des différentes activités et manifestations mises en place sur la commune pour leurs enfants.

Nous sollicitons également leur aide lors de différents temps (ex : préparations de spectacle et d'autres manifestations...), et ce afin de les faire participer à la vie de l'école.